



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 8 mars 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 1<sup>er</sup> mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 3 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 18 incluse), M. Gueric CHALNOT (à compter de la question 4), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE (à compter de la question 4), M. Cyril DEVESA (à compter de la question 11) M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question 4), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 4), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Françoise PRESSE.

**Absents :**

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 4), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 19), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE (jusqu'à la question 3 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 10 incluse), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yannick POUJET (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 4), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question 3 incluse).

**Procurations de vote :**

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Nicolas BODIN (à compter de la question 4), M. Patrick BONTEMPS à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 19), Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI à M. Abdel GHEZALI, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 10 incluse) M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Catherine THIEBAUT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 3 incluse).

**OBJET :** 45 - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté pour l'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie à l'Orangerie municipale

## **Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté pour l'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie à l'Orangerie municipale**

**Rapporteur : Mme l'Adjointe VIGNOT**

La Ville et l'Université sont engagées ensemble dans un projet d'aménagement d'un équipement structurant dédié à la culture scientifique sur le campus de la Bouloie : le Jardin de la Découverte et des Savoires.

A titre temporaire, dans l'attente de la réalisation de cet équipement, certaines collections de l'actuel Jardin Botanique vont être hébergées à l'Orangerie municipale. Elles nécessitent un arrosage et une brumisation à l'eau de pluie.

A l'Orangerie municipale, ces dernières années, afin d'économiser la ressource en eau, un système de cuves de récupération des eaux de pluie a été mis en place pour la culture des plantes destinées aux massifs de la Ville.

L'installation d'une cuve supplémentaire de récupération d'eau de pluie dans les serres de l'établissement municipal permettra de compléter le dispositif actuel destiné aux cultures municipales, d'assurer l'arrosage et la brumisation des plantes des collections du Jardin Botanique et de poursuivre les objectifs d'utilisation de l'eau de pluie pour des raisons écologiques, techniques et économiques.

Ainsi, la Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté conviennent de constituer un groupement de commande pour réaliser cet achat. Le coordonnateur du groupement sera la Ville de Besançon.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 40 000 €. La Ville de Besançon et l'Université prendront chacun à leur charge 50 % du montant du marché.

Le planning de la consultation prévoit une réalisation des travaux au cours du mois de juin 2018.

### **Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur la constitution du groupement de commande,
- autoriser M. le Maire ou Mme l'Adjointe Déléguée à signer la convention constitutive du groupement de commande.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. FOUSSERET, M. SCHAUSS, Mme COMTE-DELEUZE, Mme PESEUX, M. POULIN et M. POUJET n'ont pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48  
Contre : 0  
Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 23 Mars 2013



Contrôle de légalité